

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté de Promulgation n° 1127 promulguant le décret n° 50-1160 du 20 septembre 1950

n° 1127

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
9 septembre 1950

Numéro JO
n° 11 du 30/11/1950

Date du numéro
30 novembre 1950

VISAS

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844 rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret n° 56-1169 du 20 septembre 1950 modifiant le décret du 13 juillet 1946 relatif aux indemnités pour frais de déplacement en France et en Afrique-du Nord des fonctionnaires, employés et agents des services coloniaux et Locaux,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er

— Est promulgué dans le territoire de la Côte française des Somalis le décret n° 50-1160 du 20 septembre 1950 modifiant le décret du 13 juillet 1946 relatif aux indemnités pour frais de déplacement en France et en Afrique du Nord des fonctionnaires, employés et agents des services coloniaux et locaux. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Le Gouverneur, N. SADOUL.